

28 – 30

MARS 2025

36<sup>E</sup> ÉDITION

COURSES CYCLISTES POUR U23 – ÉLITES 2 &  
ELITES 3 - MASTERS



AVEC LE SOUTIEN DES COMMUNES-ETAPES

28/03 – HOTTON

29/03 – ETALLE

30/03 – EREZÉE



WWW.CC CHEVIGNY.BE



VAN RYSEL



# L'Arden Challenge 2025

## SUR 3 JOURS

Avec la Lotto Famenne Ardenne Classic (UCI 1.1) prévue au 4 mai et non plus en octobre, nous avons décidé d'organiser à nouveau fin mars cette 36<sup>ème</sup> édition de l'Arden Challenge. Ce sera pour moi la 30<sup>ème</sup> en tant que président du club, nous avons dû en revenir à nos fondamentaux des années 90 et nous limiter à 3 journées de courses. Je tiens à remercier du fond du cœur Jean Karier et Fernand Theisen pour nous avoir accueilli durant 3 ans à Wiltz sur des routes formidables. Ils ont tous les 2 fait un pas de côté au sein du Velo Woolz et le nouveau comité n'a pas souhaité poursuivre la collaboration. En dernière minute, Neufchâteau a aussi décidé de ne pas renouveler son accueil et nous avons été de commune en commune pour tenter sur ces derniers mois de trouver des nouvelles villes hôtes sans succès.



Durant 3 jours, nous sillonnerons les routes de notre belle province du nord au sud avec en ouvertures une première étape à Hotton (12 ans après la dernière édition), une seconde à Etalle et l'étape finale du côté d'Erezée que je remercie pour leur fidélité. Les étapes proposées auront des reliefs très variés où rouleurs, sprinteurs, grimpeurs pourront faire preuve de leurs qualités. 29 équipes ont été retenues : 12 équipes belges et 17 étrangères venant des Pays-Bas, Norvège, Suisse, Luxembourg, France, Allemagne et nous nous réjouissons de retrouver l'équipe nationale des USA présente avec succès en 2013 et 2014 !

Nous nous retrouverons encore début juillet pour le Mémorial Alain Henrion du côté d'Herbeumont avec 4 courses au programme : U16, U17, U19 & U23.

Un tout grand merci aux autorités communales qui, une fois de plus, vont nous permettre d'organiser une épreuve qui malgré son caractère régional n'a cessé de grandir d'année en année, renforçant son rayonnement international. La plupart des vainqueurs ont gravi l'échelon professionnel !

A noter que pour les trois jours les catégories Elites 3/Masters seront à nouveau de la partie avec départ à 10h30 pour de distances variant de 70 à 80 kilomètres. Pour cette catégorie, de nombreux coureurs hors frontières seront également au départ. D'années en années, les moyennes et le niveau des compétiteurs sont tirés vers le haut.

Souhaitons de bonnes conditions climatiques, afin que cette édition 2025 soit un grand cru. Je tiens à remercier à nouveau chaleureusement pour leur soutien financier, les différents acteurs qui nous ont permis de mettre sur pied cette édition 2025 ; à savoir les Communes, la Province du Luxembourg, la Région Wallonne et l'ensemble des partenaires privés.

Le souci principal de tout organisateur de course cycliste est la sécurité des coureurs. L'Etoile de Bessèges vient de démontrer une fois de plus l'importance des signaleurs fixes, mobiles et des Forces de Police. Mais qu'en quelques secondes, un automobiliste irrespectueux peut tout faire basculer. Nous sommes fiers qu'Arnaud De Lie, vainqueur de cette 3<sup>ème</sup> étape à Bessèges ait pu apporter son soutien à cette organisation qui rappelons-le, est portée par des bénévoles.

Outre les acteurs de la sécurité, merci aux nombreux bénévoles, aux équipes techniques et logistiques du club qui œuvreront sans relâche durant trois jours afin de faire de cette édition 2025 une réussite sur le plan sécuritaire et organisationnel.

**Francis Steifer,**

Président du Cyclo-Club-Libramont-Chevigny.



**2024 : Arno Wallenborn (LUX)**

*Vainqueurs d'étapes : Julien Desmarets, Arno Wallenborn (LUX), Thomas De Neve, Tom Paquet (LUX), Kristoffer Skjerping (NOR)*

**2023 : Niek Hoornsman (HOL)**

*Vainqueurs d'étapes : Justin Wolf (ALL), Obie Vidts, Floris Van Tricht, Robin Ernst*

**2022 : Martin Tjøtta (NOR)**

*Vainqueurs d'étapes : Martin Tjøtta (NOR), Brekke Øyvind Flotten (NOR), Gilles Borra, Vince Gerits, Pol Breser (LUX)*

**2021 : Sander De Vet**

*Vainqueurs d'étapes : Bart Lemmen (HOL), Gabriel Roger (FRA), Elias Maris, Siebe Deweirdt, Bart Lemmen (HOL)*

**2020 : Tom Paquot**

*Vainqueurs d'étapes: Tom Paquot, Steven Pattyn, Stan Van Tricht*

**2019 : Timo De Jong (HOL)**

*Vainqueurs d'étapes : Pieter Jacobs, Timo De Jong (HOL), Alain Bross (HOL), Thomas Deruette, Félix De Groef*

**2018 : Gert-Jan Bosman (HOL)**

*Vainqueurs d'étapes: Gerben Peersman, Gert-Jan Bosman (HOL), Kyle Agterberg (HOL), Joury Ottenbros (HOL), Jelle Johannink (HOL)*

**2017 : Piotr Havik (HOL)**

*Vainqueurs d'étapes : Boris Dron, Piotr Havik, Boris Dron, Siors Dekker (HOL), Niels Vandyck*

**2016 : Kévin De Jonghe**

*Vainqueurs d'étapes : Nick Van Hoof, Kévin De Jonghe, Dries De Bondt, Dries De Bondt*

**2015 : Niels Vandyck**

*Vainqueurs d'étapes : Bjorn De Decker, Stijn Mortelmans, Dimitri Peyskens, Jef Smismans*

**2014 : Jeffrey Perrin (USA)**

*Vainqueurs d'étapes : Jan Lof (HOL), Jeffrey Perrin (USA), Nathan Van Hooydonck, Antoine Warnier*

**2013 : Simon Yates (UK)**

*Vainqueurs d'étapes : Jérôme Baugnies, Jérôme Baugnies, Grégory Daniel (USA), Simon Yates (UK)*

**2012 : Bjorn De Decker**

*Vainqueurs d'étapes : Stijn Steels, Matthias Allegaert, Jérôme Giaux, Bart Kuypers*

**2011 : Wouter Dewilde**

*Vainqueurs d'étapes : Niels Vanduyck, Michaël Savo, Sjors Roosen (HOL), Keir Plaice (CAN)*

**2010 : Sébastien Carabin**

*Vainqueurs d'étapes : Jérôme Giaux, Serge Dewortelaer*

**2009 : pas disputé**

**2008 : Niels Albert**

*Vainqueurs d'étapes : Niels Albert, Logan Hutchings (NZL), Kenny Vanbraeckel, Marten De Jonghe*

**2007 : Lucas Peerson (SWE)**

*Vainqueurs d'étapes : Lucas Peerson (SWE), Sander Armée, Jean-Marc Bideau (FRA), Maikel Paas (HOL)*

**2006 : Thomas Rabou (HOL)**

*Vainqueurs d'étapes : Hakan Nilson (SWE), Michael Tronborg (DEN), Ben Gastuer (LUX), Kévin Pauwels*

**2005 : Klaas De Gruyter**

*Vainqueurs d'étapes : Kristof Vercouillie, Haken Nilson (SWE), Jurgen Guns, Niek Van Gestel*

**2004 : Raphael Bastin**

*Vainqueurs d'étapes : Raphael Bastin, Davy Daniels, Thomas Rabou (HOL)*

**2003 : David Boucher (FRA)**

*Vainqueurs d'étapes : David Boucher, Frederik Veuchelen, Klayten Smith (NZL), Danny Van Capellen, Hamish Haynes (GBR), Tom Stubbe*

**2002 : Steve Fogen (LUX)**

*Vainqueurs d'étapes : Jef Peeters, Jef Peeters, David Meys, Jurgen Mestdagh, Jef Peeters*

**2001 : Davy Commeyne**

*Vainqueurs d'étapes : Davy Commeyne, Filip Pocket, David Plas, Luke Roberts (NZL), Kristof Van Gestel*

**2000 : Didier Deceuninck**

*Vainqueurs d'étapes : Jan Ostergaard (DEN), Marc Goestchalckx, Jan Ostergaard (DEN)*

**1999** : Pim Goos (HOL)

**1998** : VAN DER MEER Casper

**1997** : SIDHARTA Camil (Mex)

**1996** : BOLLEN Erwin

**1995** : RUYLOFT Nico

**1994** : DEMARBAIX Sébastien

**1993** : PRIMO Gino

**1992** : PAUWELS Karl

**1991** : DECUYPER Kurt

**1990** : DE JONG Tom (Hol)

## Organisation

### CLUB ORGANISATEUR

**ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny**

**Rue des Vieux Prés 14**

**6860 LEGLISE**

**Site web :** [www.ccchevigny.be](http://www.ccchevigny.be)

**Email :** [laurentmars@ccchevigny.be](mailto:laurentmars@ccchevigny.be)

Facebook: Ardenchallenge



### DIRECTION ARDEN CHALLENGE

Coordination générale & Responsable Sécurité	Francis STEIFER	+32 (0) 497/48.01.30
Directeur de course :	Christian DEHARD	+32 (0) 496/80.45.58
Responsable logistique :	Anthony HUBERT	+32 (0) 498/38.63.71
Coordination moto-sécurité:	Motos Luxembourg/Namur	+32 (0) 495/77.46.92
Médecin-course :	Eric WILMART	
Speaker :	Freddy HAVELANGE	
Ardoisier et moto-neutre :	Motos Luxembourg/Namur	

### SERVICE MEDICAUX

Arlon	Bastogne	Libramont-Chevigny	Marche-en-Famenne
Les Cliniques du Sud-Lux. rue des Déportés 137 6700 Arlon +32 (0)63 23 11 11	Hôpital Sainte-Thérèse Chaussée d'Houffalize 1 6600 Bastogne +32 (0)61 24 01 11	Hôpital Centre-Ardenne Avenue d'Houffalize 35 6800 Libramont-Chevigny +32 (0)61 23 81 11	Hôpital Princesse Paola rue du Vivier 21 6900 Marche-en-Famenne +32 (0) 84 21 91 11

### NOS PARTENAIRES

Les Administrations communales d'Érezée, Hotton & Étalle



VAN RYSEL



## CATÉGORIE

### ESPOIRS & ÉLITES



**Du 28 au 30 mars 2025**

## Règlement de l'épreuve

### Article 1 - ORGANISATION

L'épreuve dénommée ARDEN CHALLENGE est organisée par le CYCLO-CLUB LIBRAMONT- CHEVIGNY ASBL

### Article 2 - TYPE D'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve individuelle de classification 1.12B accessible aux coureurs des catégories Elites SC et Espoirs en application des règlements de Belgian Cycling et FCWB.

### Article 3 - PARTICIPATION / PRÉINSCRIPTION

3.1. La participation est limitée à 175 coureurs par jour.

3.2. Les pré-inscriptions sont gérées par le club organisateur. La pré-inscription ne sera officielle qu'après l'encaissement du droit de pré-inscription fixé par l'organisateur au montant de 10€ par étape.

Les coureurs étrangers affiliés à une Fédération étrangère doivent disposer d'une autorisation de course hors territoire délivrée par leur fédération. Ils sont, en outre, redevables d'un montant de 5€ par jour dans le cadre de l'assurance.

5€ seront réclamés en caution pour le prêt des 2 dossards et de la plaque de cadre. Si le(s) dossard(s) et/ou la plaque de cadre est manquante ou abîmée, la caution n'est pas restituée.

### Article 4 - PERMANENCE

La Permanence se tiendra au RUS Melreux-Hotton, Rue des Villas 46 de 10h00 à 11h00 pour les équipes lors de la 1ère étape.

Briefing : **11h30**

Briefing Sécurité : **9h30**

Pour les étapes suivantes, les Directeurs sportifs confirmeront leurs 6 titulaires au plus tard 1h avant le départ.

### Article 5 - RADIO-TOUR

La fréquence sera communiquée à l'occasion du briefing.

### Article 6 - ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le club organisateur assure l'assistance neutre au moyen de 3 voitures. Les coureurs individuels peuvent fournir roues et vélos de réserve à ces véhicules.

### Article 7 - SÉCURITÉ

Les endroits dangereux seront signalés par des drapeaux jaunes. Les participants et les véhicules suiveurs autorisés sont tenus d'obtempérer à toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

En cas de chute, la colonne des Directeurs sportifs doit rester sur une file à droite. Tout dépannage doit s'effectuer à l'arrêt, le véhicule garé à droite de la chaussée.

### Article 8 - DÉLAIS

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à 5 minutes de retard par rapport au peloton principal.

Les coureurs attardés qui sont arrêtés ou contraints à l'abandon peuvent prendre le départ de la manche du lendemain.

## **Article 9 - CLASSEMENTS**

### **9.1. Le classement général individuel (maillot jaune)**

Il est déterminé par l'addition des places lors des 5 étapes. Pour participer au classement final, il faut avoir terminé les 5 étapes.

Le coureur ayant obtenu le plus petit nombre de points est déclaré vainqueur de l'édition, récompensé par le maillot JAUNE. En cas d'égalité voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo, la place obtenue dans la dernière manche

### **9.2. Classement Meilleur Jeune (maillot blanc)**

Le classement du Meilleur jeune (né en 1999 ou après) recevra ce maillot distinctif. Il faut avoir terminé les 5 étapes pour pouvoir prétendre à ce maillot. En cas, d'ex-æquo, c'est la place sur la dernière étape qui détermine le vainqueur.

### **9.3. Le classement des GPM (maillot blanc à pois rouges)**

8, 5 et 3 points seront attribués au sommet de chaque côte répertoriée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement de l'étape sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

### **9.4. Classement individuel des Rushs (maillot vert)**

8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs à chaque RUSH. Il y en a 2 à chaque étape, aux 2 premiers passages sur la ligne d'arrivée. Ce classement est établi par la somme des points récoltés aux différents rushs. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo, le classement général aux points sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

### **9.5 Publication des résultats**

Les classements de chaque étape seront à retrouver chaque soir après validation par le Collège des Commissaires sur le website de l'organisateur : [www.ccchevigny.be](http://www.ccchevigny.be)

### **9.6. Remise des prix à la Permanence**

- Chaque jour de 45' à 1h30 après l'arrivée
- Le lendemain de chaque étape : lors de l'exécution des formalités d'inscription
- Le dernier jour : de 1h à 2h après l'arrivée

## **Article 10 - VOITURES AUTORISÉES À SUIVRE**

Les voitures d'équipe ne sont pas autorisées à suivre une épreuve Individuelle. Lors du briefing à la première étape, un tirage au sort aura lieu afin de déterminer l'ordre de 10 véhicules par jour. De cette manière, chaque équipe pourra couvrir une étape. Celles-ci agiront en tant que voiture neutre et porteront assistance à tout coureur en difficulté. 1 voiture sera à l'avant et 5 derrière le peloton principal. Le dépannage se fera à l'arrêt et le ravitaillement à partir de la voiture est interdit.

## **Article 11 - CONTRÔLE ANTI-DOPAGE**

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage. L'organisateur doit prévoir la mise en place de l'infrastructure conforme aux prescriptions en ce domaine.

## **Article 12 – PROTOCOLE**

Chaque jour sont appelés au podium :

- Les 3 premiers de l'étape
- Leader provisoire du classement général
- Leader provisoire du classement U23
- Leader provisoire du classement GPM
- Leader provisoire du classement Rushs

Viennent s'ajouter le dernier jour les lauréats du classement à l'issue des 5 manches : 2ème et le 3ème du classement final.

### Article 13 – PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de Belgian Cycling et/ou de la FCWB est d'application.

Toute aide illicite de la part des voitures suiveuses ou comportement estimé dangereux de la part du Jury des Commissaires conduit au retrait de l'autorisation de suivre pour l'équipe concernée pour un ou plusieurs jours et ce indépendamment des sanctions réglementaires à l'encontre du coureur et de l'équipe.

### Article 14 – PRIMES

À chaque étape : 620€ (30 prix)  
Classement final : 620€ (30 prix)  
Vainqueur GPM : 100€ (3 prix)  
Vainqueur U23 : 100€ (3 prix)  
Vainqueur Rush : 100€ (3 prix)

TOTAL : 2.780€

### Collège des commissaires

Président	GERARD François
Arbitres	TOCHE Jean-Paul LEJEUNE José FINCK Daniel JANQUART Guy GRANDJEAN Roger
Photo-finish	BOUILLOT Christian





# ÉTAPE 1 : HOTTON

28 Mars 2025

## Permanence et inscriptions

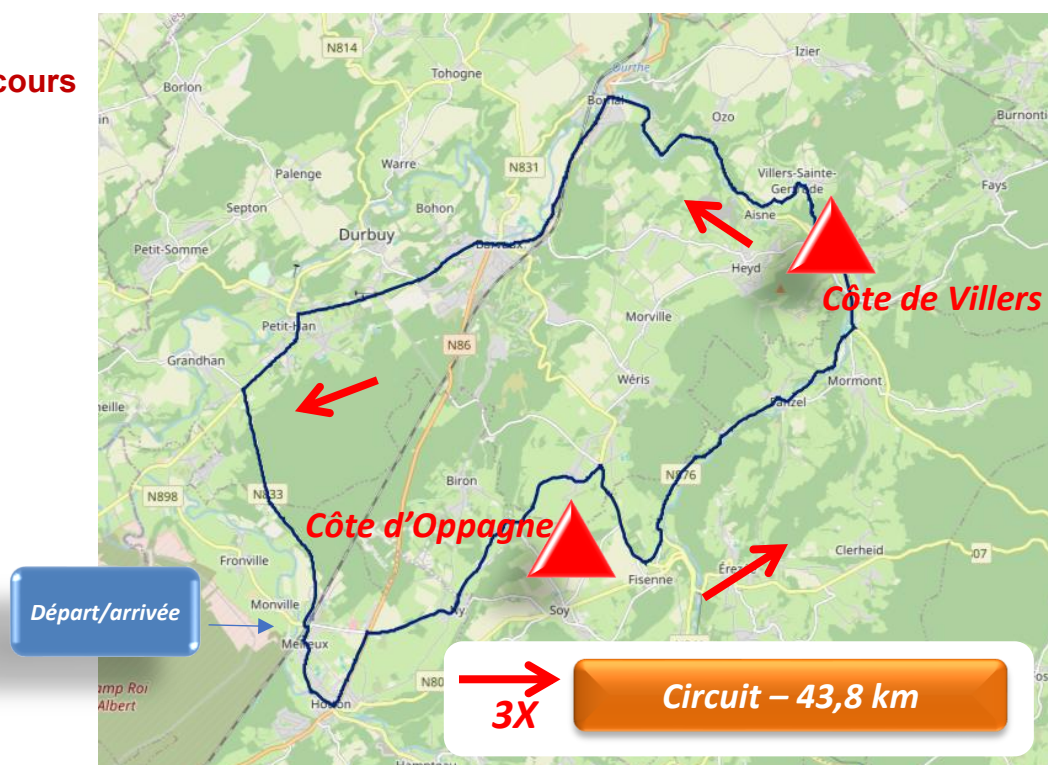
Adresse : Terrain de football d'Hotton-Melreux, Rue des Villas 46, 6990 Hotton

Inscriptions : TEAM: 09h30 à 10h45.

COUREURS: signature de la feuille de départ de 12h à 13h00

Départ de la course à **13h30**

## Parcours



## Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites/Espoirs - Etape 1 - Hotton - 28 mars 2025			
Km +	Itinéraire		Horaire
			40km/h
<b>HOTTON</b>			
0	N833	rue de Durbuy, Melreux	13h30
0,1	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	13h30
0,1	N833	Au rond point à droite vers Hotton	13h30
1	N833	Hotton	13h31
1	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	13h31
3,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	13h34
<b>EREZEE</b>			
7	VC	Soy	13h40
<b>DURBUY</b>			
9	VC	<b>GPM 1</b> : côte d'Oppagne	13h43
10	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	13h45
<b>EREZEE</b>			
12	N841	A gauche sur la rue Clément	13h48
13	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	13h50
18	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	13h57
21	N876	Après Roche-à-Frêne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	14h01
<b>DURBUY</b>			
23	VC	<b>GPM 2</b> : côte de Villers-Sainte-Gertrude	14h04
24	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	14h06
29	N876	Bomal	14h13
29	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	14h13
32	N86	Barvaux	14h18
32	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds points successifs sur N983	14h18
39	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	14h27
<b>HOTTON</b>			
43	N833	Melreux	14h34
43,8	N833	<b>RUSH 1</b> : 1er passage sur la ligne d'arrivée	14h34
43,9	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	14h34
43,9	N833	Au rond point à droite vers Hotton	14h34
45	N833	Hotton	14h37
45	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	14h37
47,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	14h40
48	VC	Zone de ravitaillement	14h42
<b>EREZEE</b>			
51	VC	Soy	14h46
<b>DURBUY</b>			
52	VC	<b>GPM 3</b> : côte d'Oppagne	14h48
54	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	14h51
<b>EREZEE</b>			
56	N841	A gauche sur la rue Clément	14h54
57	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	14h55

62	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	15h03
65	N876	Après Roche-à-Frêne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	15h07
<b>DURBUY</b>			
67	VC	<b>GPM 4</b> : côte de Villers-Sainte-Gertrude	15h10
68	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	15h12
73	N876	Bomal	15h19
73	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	15h19
75	N86	Barvaux	15h22
76	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds-points successifs sur N983	15h24
83	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	15h34
<b>HOTTON</b>			
87	N833	Melreux	15h40
87,8	N833	<b>RUSH 2</b> : 2ème passage sur la ligne d'arrivée	15h40
87,9	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	15h40
87,9	N833	Au rond-point à droite vers Hotton	15h40
89	N833	Hotton	15h43
89	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	15h43
91,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	15h45
92	VC	zone de ravitaillement	15h48
<b>EREZEE</b>			
95	VC	Soy	15h54
<b>DURBUY</b>			
96	VC	<b>GPM 5</b> : côte d'Oppagne	15h54
99	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	15h58
<b>EREZEE</b>			
100	N841	A gauche sur la rue Clément	16h00
101	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	16h02
106	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	16h09
109	N876	Après Roche-à-Frêne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	16h13
<b>DURBUY</b>			
111	VC	<b>GPM 6</b> : côte de Villers-Sainte-Gertrude	16h16
112	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	16h18
117	N876	Bomal	16h25
117	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	16h25
119	N86	Barvaux	16h28
120	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds-points successifs sur N983	16h30
127	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	16h40
<b>HOTTON</b>			
131	N833	Melreux	16h46
135	N833	<b>ARRIVEE</b>	16h52

# ÉTAPE 2 : ETALLE

29 Mars 2025

## Permanence et inscriptions

Adresse : Club de football du RUS Sainte-Marie, voie du Banel 38, 6740 Etalle

Inscriptions : TEAM: 10h30 à 11h45.

COUREURS : signature de la feuille de départ de 12h à 13h00

Départ de la course à **13h30**

## Parcours





## Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites/Espoirs - Etape 2 - Etalle - 29 mars 2025			
Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
<b>ETALLE</b>			
0,0	VC	Sainte-Marie, terrain de football, <b>voie du Banel, départ fictif de 4,5km</b>	13h30
	VC	Carrefour avec la N83, à droite vers Etalle	13h31
	N83	Etalle, au rond point, tout droit sur rue du Moulin	13h33
0,0	N83	<b>Départ officiel à la sortie d'Etalle après le rond-point de la Poste vers Vance sur la N83</b>	13h35
6,5	N83	Vance	13h39
	VC	Au rond-point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	13h39
<b>SAINT-LEGER</b>			
13	VC	Saint-Léger	13h49
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	13h49
	VC	Passage devant le Recyparc	13h49
	VC	A gauche sur rue Lackman	13h49
13,5	VC	A droite route d'Arlon sur N82	13h50
<b>MUSSON</b>			
17	N82	N82	13h55
<b>VIRTON</b>			
18	N82	Bakèse	13h57
18	N82	A gauche vers Bleid	13h57
19	VC	<b>GPM 1 : côte Espace Cycles</b>	13h59
20	VC	Bleid, à droite vers Gomery	13h59
22	VC	Gomery	14h00
22	VC	A droite vers Ethe sur N885	14h00
24	N885	Ethe	14h06
25	N885	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	14h06
26	N879	<b>GPM 2 : côte de Croix Rouge</b>	14h09
27	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	14h10
<b>ETALLE</b>			
	VC	rue de Montauban	
31	VC	Buzenol	14h16
31,2	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	14h16
	VC	Chemin d'Etalle	
33	VC	A droite rue du Termezart	14h19
	VC	<b>Zone de ravitaillement</b>	
34,2	VC	<b>RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée</b>	14h21
	VC	rue du Termezart	
35,7	VC	A gauche rue de Ienclos	14h24
36	VC	Au rond point, prendre à droite vers Vance N83	14h24
40,7	N83	Vance	14h30
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	
<b>SAINT-LEGER</b>			
47	VC	Saint-Léger	14h40
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
47,7	VC	Passage devant le Recyparc	14h41
	VC	A gauche sur rue Lackman	

	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
<b>MUSSON</b>			
51	N82	N82	14h45
<b>VIRTON</b>			
52	N82	Bakèse	14h48
52	N82	A gauche vers Bleid	14h48
53	VC	GPM 3 : côte Espace Cycles	14h49
54	VC	Bleid, à droite vers Gomery	14h50
55	VC	Gomery	
55	VC	A droite vers Ethe sur N885	14h52
57,2	N885	Ethe	14h55
57,3	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	14h55
60	N879	GPM 4 : côte de Croix Rouge	15h00
61	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	15h01
<b>ETALLE</b>			
	VC	rue de Montauban	
65	VC	Buzenol	15h07
66	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	15h09
	VC	Chemin d'Etalle	
67	VC	A droite rue du Termezart	15h10
	VC	Zone de ravitaillement	
68,4	VC	RUSH 2 : 2ème passage ligne d'arrivée	15h12
	VC	Rue du Termezart	
69,9	VC	A gauche rue de lenclos	15h15
70,2	VC	Au rond point, prendre à droite vers Vance N83	15h15
74,9	N83	Vance	15h22
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	
<b>SAINT-LEGER</b>			
81	VC	Saint-Léger	15h31
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
81,9	VC	Passage devant le Recyparc	15h33
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
<b>MUSSON</b>			
85	N82	N82	15h35
<b>VIRTON</b>			
86,4	N82	Bakèse	15h39
86,4	N82	A gauche vers Bleid	15h39
87,4	VC	GPM 5 : côte Espace Cycles	15h40
88	VC	Bleid, à droite vers Gomery	15h40
89	VC	Gomery	15h41
89	VC	A droite vers Ethe	15h43
91,6	N885	Ethe	15h46
91,7	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	15h48
94	N879	GPM 6 : côte de Croix Rouge	15h51
95	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	15h52
<b>ETALLE</b>			
	VC	rue de Montauban	
99	VC	Buzenol	15h58

99,6	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	16h00
	VC	Chemin d'Etalle	
101	VC	A droite rue du Termezart	16h01
	VC	Zone de ravitaillement	
102,6	VC	<b>RUSH 3 : 3ème passage ligne d'arrivée</b>	16h03
	VC	Rue du Termezart	
104,1	VC	A gauche rue de lenclos	16h06
104,4	VC	Au rond point, prendre à droite vers Vance N83	16h06
109,1	N83	Vance	16h13
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	
<b>SAINT-LEGER</b>			
115,2	VC	Saint-Léger	16h12
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
116,1	VC	Passage devant le Recyparc	16h24
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
<b>MUSSON</b>			
118	N82	N82	16h28
<b>VIRTON</b>			
120,6	N82	Bakèse	16h30
120,6	N82	A gauche vers Bleid	16h30
121,6	VC	<b>GPM 7 : côte Espace Cycles</b>	16h31
122	VC	Bleid, à droite vers Gomery	16h32
123	VC	Gomery	16h33
123	VC	A droite vers Ethe sur N885	16h34
125,4	N885	Ethe	16h40
125,9	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	16h40
128	N879	<b>GPM 8 : côte de Croix Rouge</b>	16h42
129	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	16h43
<b>ETALLE</b>			
	VC	rue de Montauban	
133,2	VC	Buzenol	16h49
133,8	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	16h50
	VC	Chemin d'Etalle	
135,2	VC	A droite rue du Termezart	16h52
	VC	Zone de ravitaillement	
136,8	VC	<b>ARRIVEE</b>	16h55

# ÉTAPE 3 : EREZEE

30 Mars 2025

## Permanence et inscriptions

Adresse : Hall Omnisports d'Erezée. Avenue des Nations-Unies 10, 6997 Érezée

Inscriptions : TEAM: 10h30 à 11h45.

COUREURS : signature de la feuille de départ de 12h à 13h00

Départ de la course à **13h30**

## Parcours





## ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites/Espoirs - Etape 3 - Erezée - 30 mars 2025

Km +	Itinéraire		Horaire
			40km/h
<b>EREZEE</b>			
0	N807	<b>DEPART : rue des Combattants</b>	13h30
3	N807	Briscol	13h34
<b>MANHAY</b>			
7	N807	GPM 1 : côte de Manhay	13h40
8	N807	Manhay	13h42
9,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	13h44
16	N30	Passage au dessus de l'E25	13h54
16,5	N30	GPM 2 : côte de la Baraque de Fraiture	13h55
17	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	13h56
<b>LA ROCHE EN ARDENNE</b>			
26	N30	Samrée	14h09
26	N30	A droite vers Dochamps sur N841	14h09
<b>MANHAY</b>			
29	N841	Dochamps	14h14
33	VC	Forge-à-la-Plez	14h19
<b>EREZEE</b>			
35	N841	Amonines	14h22
38	N841	Blier	14h27
38,5	N841	Erezée	14h27
38,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	14h27
38,5	N807	Zone Ravitaillement	14h27
40	N807	<b>RUSH 1: 1er passage ligne d'arrivée</b>	14h30
43	N807	Briscol	14h36
<b>MANHAY</b>			
47	N807	GPM 3 : côte de Manhay	14h40
48	N807	Manhay	14h44
49,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	14h45
56	N30	Passage au dessus de l'E25	14h54
56,5	N30	GPM 4 : côte de la Baraque de Fraiture	14h55
57	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	14h56
<b>LA ROCHE EN ARDENNE</b>			
66	N30	Samrée	15h09
66	N30	A droite vers Dochamps sur N841	15h09
<b>MANHAY</b>			
69	N841	Dochamps	15h14
73	VC	Forge-à-la-Plez	15h19
<b>EREZEE</b>			
75	N841	Amonines	15h22
78	N841	Blier	15h27
78,5	N841	Erezée	15h27

78,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	15h27
78,5	N807	Zone Ravitaillement	15h27
80	N807	<b>RUSH 2: 2ème passage ligne d'arrivée</b>	15h30
83	N807	Briscol	15h35
<b>MANHAY</b>			
87	N807	GPM 5 : côte de Manhay	15h40
88	N807	Manhay	15h42
89,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	15h44
96	N30	Passage au dessus de l'E25	15h54
96,5	N30	GPM 6 : côte de la Baraque de Fraiture	15h55
97	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	15h56
<b>LA ROCHE EN ARDENNE</b>			
106	N30	Samrée	16h09
106	N30	A droite vers Dochamps sur N841	16h09
<b>MANHAY</b>			
109	N841	Dochamps	16h14
113	VC	Forge-à-la-Plez	16h19
<b>EREZEE</b>			
115	N841	Amonines	16h22
118	N841	Blier	16h27
118,5	N841	Erezée	16h27
118,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	16h27
<b>120</b>	<b>N807</b>	<b>Arrivée</b>	<b>16h30</b>



Arno Wallenborn (Régional Ekipp Luxembourg), vainqueur de l'édition 2024 et actuellement chez Tudor U23



## CATÉGORIE

### ELITES 3 & MASTERS

Du 28 au 30 mars 2025

#### Règlement de l'épreuve

##### Article 1 - ORGANISATION

L'épreuve dénommée ARDEN CHALLENGE est organisée par le CYCLO-CLUB LIBRAMONT- CHEVIGNY ASBL.

##### Article 2 - TYPE D'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve individuelle de classification 2.18.1 accessible aux coureurs des catégories Elites 3 et Masters en application des règlements RLVB et FCWB.

##### Article 3 - PARTICIPATION / PRÉINSCRIPTION

Pré-inscriptions auprès de l'organisateur via le formulaire en ligne.

La pré-inscription ne sera officielle qu'après l'encaissement du droit de pré-inscription fixé par l'organisateur au montant de 70€ pour les 3 étapes.

Sans pré-inscription préalable, il sera réclamé 25€ d'inscription par étape.

Pour les coureurs étrangers, s'ajoute une assurance obligatoire de Belgian Cycling fixée à 5€/jour de compétition.

5€ seront réclamés en caution chaque jour pour le prêt des 2 dossards et de la plaque de cadre. Si le(s) dossard(s) et/ou la plaque de cadre est manquante ou abîmée, la caution n'est pas restituée.

Les coureurs étrangers doivent disposer d'une autorisation de course hors territoire délivrée par leur fédération.

##### Article 4 - PERMANENCE

La Permanence se tiendra chaque jour de 9h00 à 10h00

Signature de la feuille de départ pour tout coureur chaque jour au local et dans les heures de la Permanence

##### Article 5 - RADIO-TOUR

La fréquence sera communiquée à l'occasion du briefing.

##### Article 6 - ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le club organisateur assure l'assistance neutre au moyen de 2 voitures. Les coureurs individuels peuvent fournir roues et vélos de réserve à ces véhicules.

##### Article 7 - SÉCURITÉ

La sécurité des coureurs constitue un élément essentiel tant pour le Club organisateur que pour le Collège des Commissaires. Les endroits tout particulièrement dangereux seront signalés par des drapeaux jaunes.

Les participants et les véhicules suiveurs autorisés sont tenus d'obtempérer immédiatement à toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

En cas de chute, les voitures suivant la course doivent se tenir sur une file à droite afin de permettre le passage rapide de l'ambulance. Tout dépannage doit s'effectuer à l'arrêt, véhicule garé à droite de la chaussée et sortie du mécanicien par la porte de droite.

##### Article 8 - DÉLAIS

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont fixés à 5 minutes de retard par rapport au peloton principal. Les coureurs attardés qui sont arrêtés ou contraints à l'abandon peuvent prendre le départ de la manche du lendemain.

##### Article 9 - CLASSEMENTS

###### 9.1. Le classement général individuel (maillot jaune)

Il est déterminé au temps. Pour participer au classement final, il faut avoir terminé chaque étape. Récompensé par le maillot JAUNE. En cas d'égalité : addition des places aux différentes étapes.

## 9.2. Le classement de la montagne (maillot blanc à pois rouges)

8, 5 et 3 points seront attribués au sommet de chaque côte répertoriée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement de l'étape sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 5 étapes.

## 9.3. Classement Meilleur Luxembourgeois (maillot blanc)

Le premier coureur résidant en province de Luxembourg au classement général recevra le maillot blanc.

## 9.4. Classement individuel des Rushs (maillot vert)

8, 5 et 3 points aux 3 premiers coureurs à chaque RUSH. Il y en a 1 à chaque étape au 1er passage sur la ligne d'arrivée. En cas d'ex-æquo, voir le plus grand nombre de premières places et s'il y a encore ex-æquo le classement général aux points sera déterminant. Le coureur doit avoir terminé les 3 étapes.

## 9.5 Publication des résultats

Les classements de chaque étape seront à retrouver chaque soir après validation par le Collège des Commissaires sur le website de l'organisateur : [www.ccchevigny.be](http://www.ccchevigny.be) et sur le site de la FCWB.

## Article 10 - VOITURES AUTORISÉES À SUIVRE

Chaque équipe alignant au minimum 6 coureurs pourra être suivie par une voiture d'assistance ayant à son bord un chef d'équipe et un mécanicien qui doivent chacun être en possession d'une licence officielle délivrée par leur fédération.

Le ravitaillement ainsi que l'aide technique à partir de la voiture est interdit.

Tout dépannage doit se faire à l'arrêt, à droite de la chaussée.

Les voitures sont autorisées à suivre le peloton principal ou des pelotons attardés ; et doivent répondre immédiatement aux injonctions des commissaires.

Les coureurs échappés à l'avant de la course sont exclusivement protégés par voiture neutre.

## Article 11 - CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement qu'il doit subir un contrôle antidopage. L'organisateur et l'inspecteur médical veillent à l'affichage, à la ligne d'arrivée du local prévu, de la liste des numéros de dossard des coureurs devant subir le contrôle.

## Article 12 – PROTOCOLE

Chaque jour sont appelés au podium :

- Les 3 premiers de l'étape
- Leader provisoire du classement général
- Leader provisoire du classement de la montagne
- Leader provisoire du classement du Meilleur coureur de la province de Luxembourg
- Leader provisoire du classement des Rushs

Viennent s'ajouter le dernier jour les lauréats du classement à l'issue des 5 manches : le 2ème et le 3ème du classement final.

## Article 13 – PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de Belgian Cycling et/ou de la FCWB est le seul applicable.

## Article 14 – PRIMES

À chaque étape : 300€ (20 prix)

Classement final : 300€ (20 prix)

TOTAL : 1.200€

## Collège des commissaires

Président : Guy Crasset

Arbitres :



# ÉTAPE 1 : HOTTON

26 Mars 2025

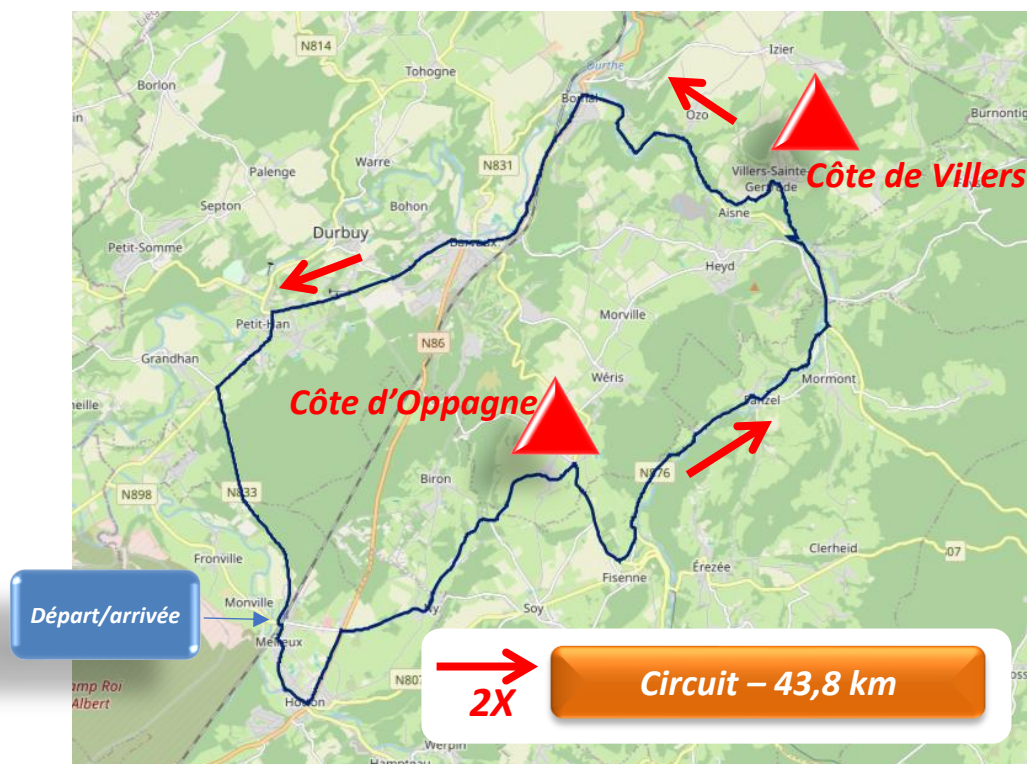
## Permanence et inscriptions

Adresse : Terrain de football d'Hotton-Melreux, Rue des Villas 46, 6990 Hotton

Inscriptions : COUREURS: 09h00 à 10h00.

Départ de la course à **10h30**

## Parcours



## Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE – Catégorie Elites 3 / Masters - Etape 1 - Hotton - 28 mars 2025			
Km +	Itinéraire		Horaire
			40km/h
<b>HOTTON</b>			
0	N833	rue de Durbuy, Melreux	10h30
0,1	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	10h30
0,1	N833	Au rond point à droite vers Hotton	10h30
1	N833	Hotton	10h31
1	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	10h31
3,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	10h34
<b>EREZEE</b>			
7	VC	Soy	10h40
<b>DURBUY</b>			
9	VC	<b>GPM 1</b> : côte d'Oppagne	10h43
10	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	10h45
<b>EREZEE</b>			
12	N841	A gauche sur la rue Clément	10h48
13	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	10h50
18	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	10h57
21	N876	Après Roche-à-Frêne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	11h01
<b>DURBUY</b>			
23	VC	<b>GPM 2</b> : côte de Villers-Sainte-Gertrude	11h04
24	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	11h06
29	N876	Bomal	11h13
29	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	11h13
32	N86	Barvaux	11h18
32	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds points successifs sur N983	11h18
39	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	11h27
<b>HOTTON</b>			
43	N833	Melreux	11h34
43,8	N833	<b>RUSH 1</b> : 1er passage sur la ligne d'arrivée	11h34
43,9	N833	Passage sous le pont du chemin de fer	11h34
43,9	N833	Au rond point à droite vers Hotton	11h34
45	N833	Hotton	11h37
45	N833	Au carrefour, prendre en direction de Barvaux sur N86	11h37
47,5	N86	A la sortie d'Hotton, prendre à droite vers Ny	11h40
48	VC	zone de ravitaillement	11h42
<b>EREZEE</b>			
51	VC	Soy	11h46
<b>DURBUY</b>			
52	VC	<b>GPM 3</b> : côte d'Oppagne	11h48
54	VC	Au carrefour, prendre à droite vers Fisenne sur N841	11h51
<b>EREZEE</b>			
56	N841	A gauche sur la rue Clément	11h54
57	N876	Au carrefour prendre à gauche vers Eveux sur N876	11h55

62	N876	Au terrain de football de Mormont, prendre à gauche sur N806	12h03
65	N876	Après Roche-à-Frêne, prendre à droite vers Villers-Sainte-Gertrude	12h07
<b>DURBUY</b>			
67	VC	<b>GPM 4 : côte de Villers-Sainte-Gertrude</b>	12h10
68	VC	Au bas de la descente, prendre à droite sur N876	12h12
73	N876	Bomal	12h19
73	N876	Au carrefour, à gauche sur N86 en direction de Barvaux	12h19
75	N86	Barvaux	12h22
76	N86	Prendre tout droit dans les 2 ronds points successifs sur N983	12h24
83	N86	Après Durbuy Adventure Valley, prendre à gauche sur N833 vers Petit-Han	12h34
<b>HOTTON</b>			
87	N833	Melreux	12h40
87,8	N833	<b>ARRIVEE</b>	12h40



# ÉTAPE 2 : ETALLE

29 Mars 2025

## Permanence et inscriptions

Adresse : Club de football du RUS Sainte-Marie, voie du Banel 38, 6740 Etalle

Inscriptions : COUREURS : 9h00 à 10h00.

Départ de la course à **10h30**

## Parcours





## Itinéraire horaire

ARDEN CHALLENGE – Catégorie Elites 3 / Masters - Etape 2 - Etalle - 29 mars 2025			
Km +	Itinéraire		Horaire 40km/h
<b>ETALLE</b>			
0,0	VC	Sainte-Marie, terrain de football, voie du Banel, <b>départ fictif sur 4,5km</b>	10h30
0,0	N83	Carrefour avec la N83, à droite vers Etalle	10h30
	N83	Etalle, au rond point tout droit sur rue du Moulin	13h33
	N83	<b>Départ officiel à la sortie d'Etalle, après le rond point de la Poste vers Vance sur la N83</b>	13h35
6,5	N83	Vance	10h39
	VC	Au rond-point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	10h39
<b>SAINT-LEGER</b>			
13	VC	Saint-Léger	10h49
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
13,5	VC	Passage devant le Recyparc	10h50
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	
<b>VIRTON</b>			
18	N82	Bakèse	10h57
18	N82	A gauche vers Bleid	10h57
19	VC	<b>GPM 1 : côte Espace Cycles</b>	10h59
20	VC	Bleid, à droite vers Gomery	10h59
22	VC	Gomery	
22	VC	A droite vers Ethe sur N885	11h00
23,2	N885	Ethe	11h06
23,3	N885	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	11h06
26	N879	<b>GPM 2 : côte de Croix Rouge</b>	11h09
27	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	11h10
<b>ETALLE</b>			
	VC	rue de Montauban	
31	VC	Buzenol	11h16
31,2	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	11h16
	VC	Chemin d'Etalle	
33	VC	A droite rue du Termezart	11h19
	VC	<b>Zone de ravitaillement</b>	
34,2	VC	<b>RUSH 1 : 1er passage ligne d'arrivée</b>	11h21
	VC	rue du Termezart	
35,7	VC	A gauche rue de lenclos	11h24
36	VC	Au rond point, prendre à droite vers Vance N83	11h24
40,7	N83	Vance	11h30
	VC	Au rond point, prendre à droite rue Chavez vers Saint-Léger	

### SAINT-LEGER

47	VC	Saint-Léger	11h40
	VC	Voie de Vance, au rond point à gauche dans rue des Neufs Prés	
47,7	VC	Passage devant le Recyparc	11h41
	VC	A gauche sur rue Lackman	
	VC	A droite route d'Arlon sur N82	

### VIRTON

52	N82	Bakèse	11h48
52	N82	A gauche vers Bleid	11h48
53	VC	GPM 3 : côte Espace Cycles	11h49
54	VC	Bleid, à droite vers Gomery	11h50
55	VC	Gomery	
55	VC	A droite vers Ethe sur N885	11h52
57	N885	Ethe	11h55
57,3	N82	Carrefour avec la N82 à gauche vers Virton puis à droite vers Croix-Rouge	11h55
60	N879	GPM 4 : côte de Croix Rouge	12h00
61	N879	A droite vers Buzenol, rue de Bar	12h01

### ETALLE

	VC	rue de Montauban	
65	VC	Buzenol	12h07
66	VC	Au Y, à gauche vers Etalle	12h09
	VC	Chemin d'Etalle	
67	VC	A droite rue du Termezart	12h10
68,4	VC	<b>ARRIVEE</b>	12h12



## ÉTAPE 3 : EREZEE

30 Mars 2025

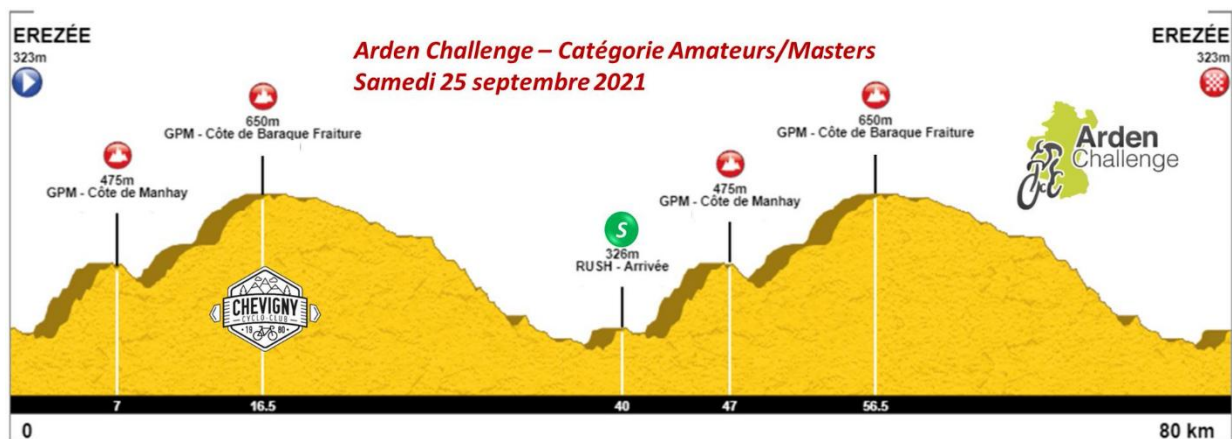
### Permanence et inscriptions

Adresse : Hall Omnisports d'Erezée. Avenue des Nations-Unies 10, 6997 Érezée

Inscriptions : COUREURS 9h à 10h

Départ de la course à **10h30**

### Parcours



**ARDEN CHALLENGE - Catégorie Elites 3 / Masters - Etape 3 - Erezée - 30 mars 2025**

Km +	Itinéraire		Horaire
			40km/h
<b>EREZEE</b>			
0	N807	<b>DEPART : rue des Combattants</b>	10h30
3	N807	Briscol	10h34
<b>MANHAY</b>			
7	N807	<b>GPM 1 : côte de Manhay</b>	10h40
8	N807	Manhay	10h42
9,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	10h44
16	N30	Passage au dessus de l'E25	10h54
16,5	N30	<b>GPM 2 : côte de la Baraque de Fraiture</b>	10h55
17	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	10h56
<b>LA ROCHE EN ARDENNE</b>			
26	N30	Samrée	11h09
26	N30	A droite vers Dochamps sur N841	11h09
<b>MANHAY</b>			
29	N841	Dochamps	11h14
33	VC	Forge-à-la-Plez	11h19
<b>EREZEE</b>			
35	N841	Amonines	11h22
38	N841	Blier	11h27
38,5	N841	Erezée	11h27
38,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	11h27
38,5	N807	Zone Ravitaillement	11h27
40	N807	<b>RUSH 1: 1er passage ligne d'arrivée</b>	11h30
43	N807	Briscol	11h36
<b>MANHAY</b>			
47	N807	<b>GPM 3 : côte de Manhay</b>	11h40
48	N807	Manhay	11h44
49,5	N807	A droite sur N30 en direction de la Baraque Fraiture	11h45
56	N30	Passage au dessus de l'E25	11h54
56,5	N30	<b>GPM 4 : côte de la Baraque de Fraiture</b>	11h55
57	N30	Au rond point, à droite vers N89 en direction de La Roche	11h56
<b>LA ROCHE EN ARDENNE</b>			
66	N30	Samrée	12h09
66	N30	A droite vers Dochamps sur N841	12h09
<b>MANHAY</b>			
69	N841	Dochamps	12h14
73	VC	Forge-à-la-Plez	12h19
<b>EREZEE</b>			
75	N841	Amonines	12h22
78	N841	Blier	12h27
78,5	N841	Erezée	12h27
78,5	N841	Au rond point, à droite vers Manhay	12h27
<b>80</b>	<b>N807</b>	<b>Arrivée</b>	<b>12h30</b>



## Palmarès Elites 3-Masters

### **2024 : Bjorn De Decker**

*Vainqueurs d'étapes : Bjorn De Decker, Jeroen Vercammen, John-Ross Clauw*

### **2023 : John-Ross Clauw**

*Vainqueurs d'étapes : Wannès Galicia, John-Ross Clauw, Maxime Haot*

### **2022 : Florian Smits (HOL)**

*Vainqueurs d'étapes : Wannès Galicia, Maxime Haot, Hugo Heijer (HOL)*

### **2021 : Christophe Masson (FRA)**

*Vainqueurs d'étapes : Thomas Deruette, Christophe Masson (FRA), Seppe Vangheluwe*

### **2020 : Arnaud De Lie (suite au Covid-19, les juniors ont été autorisés à prendre part à la course)**

*Vainqueur d'étapes : Arnaud De Lie, Arnaud De Lie, Arnaud De Lie*

### **2019 : Kurt Van Goidsenhoven**

*Vainqueur d'étapes : Kévin Moreaux, Romain Wolkowicz, Boris Dron*

### **2018 : Luuk Schuurmans (HOL)**

*Vainqueurs d'étapes : Luuk Schuurmans, Luuk Schuurmans, Kurt Van Goidsenhoven*



